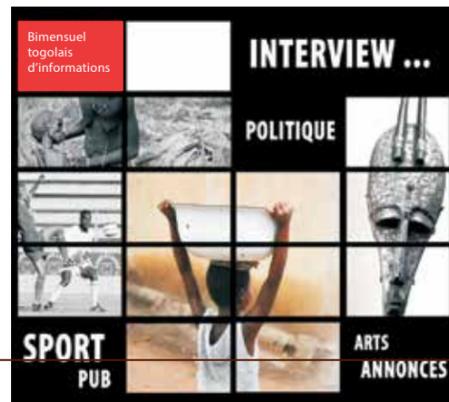


focus Infos

Bimensuel Togolais d'Informations



PRIX 500 F CFA



N°141 | du 09 au 23 Sept 2015

À partir du 07 Septembre 2015



moov conso

Consomme et gagne !

Tape ***500#** pour connaître ton objectif.



DOSSIER INSÉCURITE MARITIME :

PLUS DE 900 MILLIARDS FCFA DE PERTE PAR AN POUR LES PAYS DU GOLFE DE GUINEE



PP.2; 4-7

CONTEXTE, ENJEUX ET PERSPECTIVES DU SOMMET DE LOME (2-7 NOVEMBRE 2015)

Invité Spécial P.8

M. JEAN KOUCHNER, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE (UPF)

« NOUS AVONS LE SENTIMENT QUE CES ASSISES DE LOMÉ FERONT DATE »



Économie P.9

BERLIN ACCUEILLE LE 15^E FORUM ECONOMIQUE INTERNATIONAL SUR L'AFRIQUE

Dossier P.11

GROSSES FESSES ET SEINS GENEREUX A TOUT PRIX

ENQUÊTE SUR UN PHENOMENE DE SOCIETE DEvenu UN PROBLEME DE SANTE PUBLIQUE

Culture P.13

VLISCO

CAMPAGNE « CONNAISSEUSES DE STYLE »

Editorial

Infos N°141 | du 09 au 23 Sept 2015

Kokouvi Ekpé AGBOH AHOUELETE

LE POUVOIR POLITIQUE N'EST PLUS EN JEU

C'est la phrase politique du week-end dernier. Elle a été prononcée au cours du sixième congrès statutaire de la Convention Démocratique des Peuples Africains (CDPA) par la secrétaire générale par intérim du parti, madame Brigitte ADJAMAGBO-JOHNSON, confirmée dans ses fonctions à l'issue des travaux. En écho à cette déclaration quelque peu curieuse, l'un des invités à ces assises, le candidat malheureux à la dernière élection présidentielle Jean-Pierre FABRE a estimé pour sa part, qu'il était désormais convaincu depuis le scrutin du 25 avril, que l'alternance par les urnes était une arlésienne. De fait, les deux compères du Combat pour l'Alternance Pacifique en 2015 (CAP 2015), la coalition qui a soutenu la candidature du leader de l'Alliance Nationale (ANC) battu face à Faure GNASSINGBE par 58,77% contre 35,19%, consacrent l'idée que c'est par d'autres voies et d'autres méthodes qu'ils comptaient dorénavant parvenir au pouvoir.

Une fois cette position exprimée et assumée, la logique aurait voulu qu'ils dissolvent leurs partis politiques. Pour faire autre chose, peu importe par ailleurs quoi. Mais certainement pas sous la forme d'une formation politique qui par essence, lutte pour la conquête du pouvoir ; lequel selon madame ADJAMAGBO et monsieur FABRE, ne serait plus en jeu.

Il est vrai que pour expliquer une énième défaite attestée par tous les observateurs, la solution la plus facile pour les battus est de crier aux loups pour s'éviter une vraie introspection, un sincère bilan-critique des actions qui ont été menées. Pourtant, le thème choisi par la CDPA elle-même invitait à cette nécessaire analyse sans concessions des échecs successifs : « Repenser la lutte pour mieux relever les défis ». Les vraies questions ont été comme d'habitude élaguées pour s'enfermer dans des postures démagogo-populistes.

Avec l'ancienne professeure de droit, le parti de Léopold GNININVI continue sa descente dans les abysses et se retrouve aujourd'hui presque une coquille vide. Plus grave, elle est en perte d'identité et d'âme. En effet, si cette formation qui est l'une des plus vieilles de notre pays n'a jamais été un parti de masse, elle était celle de l'élite intellectuelle. Elle compensait son audience incertaine et variable par sa capacité à conceptualiser les positions et à donner du contenu au combat politique. Séduisante par ses propositions argumentées, elle avait les défauts de sa qualité : la masse l'ignorait, plutôt attirée par des discours simplistes et populistes. Depuis le départ du professeur GNININVI, la CDPA a pris un tournant à l'opposé de ses valeurs traditionnelles. Sans pour autant que sa situation électorale changeât ; les dernières élections législatives l'ayant démontré.

Ce sixième congrès finalement pour rien sinon à reprendre les vieilles rengaines fut donc une occasion ratée pour le parti de revenir à ses fondamentaux.

INSÉCURITE MARITIME :

Ayi d'ALMEIDA

PLUS DE 900 MILLIARDS FCFA DE PERTE PAR AN POUR LES PAYS DU GOLFE DE GUINEE

CONTEXTE, ENJEUX ET PERSPECTIVES DU SOMMET DE LOMÉ (2-7 NOVEMBRE 2015)

Avec près de 30.725 km de côtes et 90 ports principaux, le continent africain bénéficie d'un apport important des mers et des océans pour le développement de son économie. Ainsi, le transport maritime représente près de 92% du commerce extérieur africain, tandis que la part de l'économie maritime dans l'économie générale des Etats côtiers est prépondérante, atteignant parfois 70% du PIB et les ¾ des ressources fiscales. Quant aux pays enclavés, ils dépendent stratégiquement des flux commerciaux maritimes transitant via les Etats riverains des océans. Au-delà de l'Afrique, une part conséquente des approvisionnements en énergie et matières premières des pays industrialisés part des eaux africaines ou transite par elles. C'est dire donc le lien évident entre la sécurisation de l'espace maritime et l'essor économique du continent ainsi que l'atteinte des objectifs de développement. En prenant le leadership de la mobilisation en faveur d'une sûreté institutionnalisée et formalisée des mers et des océans, le Togo a fait le choix de la pertinence et de l'utilitaire. Le Sommet qu'il organise avec l'Union Africaine (UA) à Lomé du 02 au 07 novembre prochain sur la question devrait permettre de franchir une nouvelle et sans doute décisive étape dans ce combat. Dans ce dossier complet, Focus Infos vous en présente les principaux enjeux et perspectives, se fondant en partie sur une étude menée par le Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité (GRIP).

L'ambition du Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA de novembre prochain est de créer les conditions qui feraient de l'espace maritime, le levier principal du développement économique et social de l'Afrique. Outre définir une stratégie commune de lutte contre l'insécurité maritime sur le continent, promouvoir l'économie bleue marine, l'objectif affiché est l'adoption d'une Charte définissant les bonnes conduites.

De fait, le sommet s'articulera autour de deux principaux axes. Le premier, la coopération régionale et internationale sur la sécurité maritime, sera décliné en trois points. D'abord la piraterie maritime moderne, qui ne paie pas d'attention particulière à la nationalité du navire attaqué. Ses actions violentes se produisent en pleine mer, comme dans les ports, aux points de mouillage et le long des côtes. En 2013, 51 attaques ont été recensées dans le golfe de Guinée. Par ailleurs, l'Afrique de l'Ouest est depuis longtemps un lieu de transit intercontinental, la porte d'entrée de la cocaïne en provenance de l'Amérique latine à destination de l'Europe. Les enjeux économiques, sécuritaires et stratégiques de la piraterie et du trafic de drogue sont incontestables (Voir par ailleurs les tableaux des actes de piraterie dans le Golfe de Guinée et dans le monde depuis 2010).

Ce phénomène requiert donc une réponse globale comprenant un cadre juridique particulier, des moyens de surveillance et d'intervention ainsi que des organismes de coordination sous-régionaux. Mais seule une Afrique forte et unie peut inspirer cette coordination internationale nécessaire qui s'appuie sur les domaines de la sécurité et de la sûreté maritimes.

Ensuite, les trafics illicites de tous genres.



Comment développer des mesures de sécurité qui serviront à protéger les emplois qui dépendent du secteur maritime? Telle est la question à laquelle devront répondre les conférenciers. Ces trafics menacent l'élément moteur de l'activité économique d'un pays et nuisent à sa capacité d'échanger avec le reste du monde. C'est à partir du port que les produits fièrement créés par les millions d'ouvriers, fermiers et entrepreneurs d'un pays quittent pour un marché lointain. C'est à partir de ce même port qu'entrent les biens qu'utiliseront les habitants de ce pays. Mais quand les trafics illicites mettent en péril les parcours de ces biens, ce sont les emplois légitimes qui sont affectés. Il est donc important de mettre en place une infrastructure physique, sécuritaire et sociale pour combattre les trafics illicites, et pour répondre directement à ce besoin de création d'emploi qui concerne tous les pays du monde.

Enfin, la pêche illicite qui appauvrit les stocks de poissons, détruit les habitats marins, entraîne une distorsion de concurrence pour les pêcheurs honnêtes et affaiblit les communautés côtières, notamment en Afrique. Il est estimé que la pêche illicite fait perdre 170 milliards de francs CFA en Afrique de l'ouest.

L'Afrique doit donc investir davantage pour l'acquisition de matériels performants de surveillance et de contrôle afin de lutter contre la pêche illicite.

Cette thématique a comme ambition de créer un schéma de certification des captures à l'importation et à l'exportation des produits de la pêche. De plus, le sommet abordera l'utilisation des technologies existantes pour combattre la pêche illicite.

Le deuxième axe posera la question de la mer comme facteur de développement. Celle-ci ne peut plus être appréhendée uniquement sous le prisme du risque et des dangers ; mais aussi et surtout comme un élément participant pour une large part au développement des différents pays. Comment l'Afrique peut-elle se préparer pour une hausse du commerce et des échanges sans égale? Telle est la problématique qui sera abordée. En effet, le porte-conteneur est l'emblème de la mondialisation des marchandises et les grands ports de la planète rivalisent pour capter le trafic. L'Afrique s'attend à une forte hausse des échanges commerciaux avec le reste du monde liée directement à une croissance de sa classe moyenne. Cette augmentation d'activité commer-

(Suite à la Page 4)

À partir du 07 Septembre 2015



GRANDE PROMO CONSO



Photos non contractuelles.

MOOV CONSO

Consomme et gagne !

Tape ***500#** pour connaître ton objectif.

www.moov.gt | Service clients : 777 (gratuit) OU 9999 7777 (payant)

moovtogoofficiel | epiqnationtogoofficiel

INSÉCURITÉ MARITIME :

(Suite de la page 02)

ciale exige des ports modernes qui peuvent assurer l'échange efficace de cargaison. Comment est-ce que le continent prépare ses infrastructures portuaires pour cette augmentation d'activité commerciale? Quelles sont les innovations prévues et les méthodes de gestion qui doivent être mises en oeuvre? Quel rôle peut jouer le numérique pour permettre aux quais modernes de mieux gérer le flux des conteneurs? Voilà une multitude de sujets sur lesquels les participants plancheront à Lomé.

Par ailleurs, le Togo entend mettre sur la table des discussions la question de l'environnement et envisager la limitation de l'impact environnemental des ports et celle de la protection de la biodiversité des littoraux. Il est établi que la manipulation de vrac sec produit de la poussière qui peut par la suite contaminer l'environnement. Le transfert de liquides peut provoquer des fuites ou des déversements inattendus. Les émissions de vapeurs provenant de la cargaison peuvent se traduire en pollution atmosphérique. La mauvaise gestion des déchets et la perte de cargaisons peuvent avoir des effets toxiques sur les océans. La pêche contribue de façon vitale à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de plus de 200 millions d'Africains et apporte des revenus à plus de 10 millions de pêcheurs.

La manipulation de fret émet souvent des effets qui peuvent être extrêmement néfastes pour l'environnement. Il est donc important de développer l'éco-conception maritime en anticipant les effets des infrastructures et en les intégrant aux écosystèmes. Que sont les bonnes pratiques internationales pour assurer la conservation de la biodiversité dans le cadre d'un programme d'aménagement à long terme? Quelles mesures pouvons-nous mettre en place afin de mesurer la qualité écologique des espaces portuaires? Ce sont quelques uns des pistes de réflexion qui seront soumises aux différentes délégations. De même, pour répondre à l'actualité et adopter une position commune avant le Sommet de Valette (Malte) face à l'afflux migratoire vers l'Europe, le sujet de l'immigration fera partie des thématiques inscrites à l'ordre du jour de la rencontre de Lomé. La question intéresse d'autant plus les Etats du continent que chaque année, près de 20 000 à 80 000 Africains de la côte ouest sont candidats à l'immigration.

ACTEURS REGIONAUX ET STRATEGIES :

Le sommet de Lomé ne sera pas le premier acte posé par la communauté

régionale par rapport à la sécurité maritime. Dans ce combat, plusieurs stratégies et initiatives ont été prises : le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Commission du Golfe de Guinée (CGG) sur la Sûreté et la Sécurité maritimes dans le Golfe de Guinée tenu à Yaoundé les 24 et 25 juin 2013, avec son mémorandum et son Code de conduite ; la Stratégie africaine intégrée pour les Mers et les Océans - Horizons 2050 (Stratégie AIM 2050) adoptée en janvier 2014 et son Plan d'action d'opérationnalisation ; la Stratégie maritime intégrée de la zone CEDEAO, adoptée le 30 mars 2014 ; la Stratégie maritime du Conseil européen pour le Golfe de Guinée du 17 mars 2014 ; celle de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) à la même période ainsi que les Stratégies maritimes nationales de nombreux Etats revues ou rédigées depuis quelques mois.

Le Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité (GRIP) dans sa Note N°7 datée du 25 avril 2014, dressait l'état des stratégies mises en place par les différents acteurs régionaux concernés par la question de sécurité maritime.

La CEEAC a été par exemple la première communauté africaine à se doter d'un programme relativement avancé de sécurité maritime. Dès 2009, la conférence des chefs d'Etat et de gouvernements de l'organisation, avait adopté le protocole relatif à la stratégie de sécurisation des intérêts vitaux des Etats membres en mer, préparé par le Conseil de paix et de sécurité (COPAX), qui suggérait par ailleurs une synergie avec la CEDEAO et la CGG. Un organe sous-régional de sécurité maritime a été mis en place, le Centre régional de sécurisation maritime de l'Afrique centrale (CRESMAC), basé à Pointe-Noire, au Congo Brazzaville. De même, un mécanisme de financement de la sécurité maritime a également été créé, censé fonctionner sur une fiscalité communautaire.

Pour des raisons opérationnelles, l'espace maritime du golfe de Guinée a été divisé en trois zones (A, B, et D) allant de l'Angola à la frontière maritime du Cameroun et du Nigeria. La zone D, qui couvre le Gabon, Sao Tomé-et-Principe, la Guinée équatoriale et le Cameroun, a été particulièrement touchée par l'insécurité entre 2008 et 2011, avant de connaître une baisse significative des attaques des

pirates, suite à la mise en oeuvre du mécanisme des patrouilles conjointes. En dépit de cette avancée, la CEEAC pâtit encore de l'insuffisance des moyens navals et humains engagés dans la lutte contre l'insécurité maritime. Nombre d'Etats membres éprouvent par ailleurs des difficultés à financer et à soutenir les opérations navales par leurs propres moyens en attendant la montée en puissance du CRESMAC. Toutefois, la stratégie adoptée par la CEEAC sert déjà de ré-



férence à la CEDEAO, dont les zones maritimes seront probablement structurées sur le modèle de la CEEAC, et dotées de centres opérationnels armés à un organe commun de coordination, sur le modèle du CRESMAC établi à Pointe-Noire.

Quant à la CEDEAO, c'est en 2012 qu'elle a créé sa première zone opérationnelle, la zone E, couvrant le Nigeria, le Niger, le Bénin et le Togo.

Ce retard relève en partie de la perception répandue des défis maritimes de la région comme relevant des enjeux internes au Nigeria. Les premiers actes de piraterie, au tournant des années '90 étaient - il est vrai - liés aux revendications de mouvements politiques comme le MEND, Mouvement pour l'émancipation du delta du Niger, dont les actions ciblées contre le secteur pétrolier étaient justifiées par la volonté d'obtenir des autorités nigérianes, une meilleure redistribution des revenus pétroliers au profit des populations des régions productrices. Dans les faits, il semble que l'impasse régionale sur la question de l'insécurité maritime était aussi liée à la propension du Nigeria à repousser toute discussion au sein de la CEDEAO sur ses défis sécuritaires internes, particulièrement ceux touchant à son industrie du pétrole et à la région du delta du Niger. C'est à la faveur de l'expansion de la piraterie nigérienne vers les eaux territoriales d'autres pays riverains - notamment togolaises, béninoises et ghanéennes que la portée régionale des défis sécu-

ritaires a été reconnue, ainsi que la nécessité d'une coopération entre les Etats.

En novembre 2011, le Conseil de sécurité des Nations unies avait diligencé une mission d'évaluation sur la piraterie dans le golfe de Guinée, en réponse à la demande d'assistance des pays de la sous-région, formulée par le président béninois, Thomas Yayi Boni.



Dans sa Résolution 2039 (du 29 février 2012) le Conseil de sécurité avait encouragé la CEDEAO, la CEEAC et la CGG à développer, avec le soutien des Nations unies et d'autres partenaires, une stratégie régionale, ainsi que l'harmonisation des actions en mer de leurs Etats membres, l'élaboration ou le renforcement de leurs législations en vue de lutter contre la piraterie.

Les travaux conduits par les experts de la CEDEAO et de la CEEAC ont permis l'élaboration d'un Code de conduite relatif à la prévention et la répression des actes illicites perpétrés dans la région du golfe de Guinée, mais dont l'application n'est pas encore effective. Adopté par les chefs d'Etats de la région d'Afrique de l'Ouest et du centre le 25 juin 2013 à l'occasion du Sommet des chefs d'Etats et de gouvernement du golfe de Guinée sur la sûreté et la sécurité maritimes tenu à Yaoundé au Cameroun, ce Code de conduite constitue la base juridique de la coopération entre les Etats signataires. Il définit les modalités d'intervention, le partage des responsabilités et l'organisation pratique de la lutte contre les activités maritimes illicites en Afrique de l'Ouest et du centre. Il entrera en vigueur dès que deux Etats l'auront signé. Et, selon l'article 20 de ce Code, celui-ci prend effet, à l'égard des autres Etats, aux dates auxquelles ils auront déposé leurs instruments d'adhésion au Code auprès de la CEEAC, de la CEDEAO et de la CGG.

LA COMMISSION DU GOLFE DE GUINÉE (CGG) ET LE PROCESSUS DE YAOUNDÉ

Créée en 2001 à Libreville, la CGG est entrée en activité en mars 2007, avec l'installation de son secrétariat exécutif à Luanda. La CGG compte 8 Etats membres, dont 7 appartiennent à la sous-région de l'Afrique centrale (Angola, Cameroun, Congo-Brazzaville, Gabon, Guinée équatoriale, République démocratique du Congo et Sao Tomé-et-Principe) et un seul Etat issu de l'Afrique de l'Ouest : le Nigeria. La Commission est chargée de faciliter les consultations régionales afin de prévenir, gérer et régler les conflits pouvant découler de la délimitation des frontières maritimes et de l'exploitation économique et commerciale des ressources naturelles à l'intérieur des frontières nationales.

La création de la CGG répond au besoin d'un mécanisme permanent de consultation et de négociation pour gérer les menaces et les problèmes communs à la région notamment dans le domaine particulier de la sécurité maritime. La CGG apparaît comme un trait d'union entre la CEDEAO et la CEEAC et pourrait devenir l'institution focale pour faciliter l'harmonisation des politiques et des activités dans la région, ainsi qu'accompagner l'opérationnalisation des résolutions du Sommet de Yaoundé. Ses acteurs sont favorables à un élargissement de sa composition en vue d'intégrer tous les pays riverains de la région du Golfe.

Cette perspective devra cependant surmonter les réticences liées aux divergences géopolitiques et historiques, sous-jacentes, qui ont parfois crispé les relations entre bloc francophone et pays anglophones dans la sous-région. Il existe en effet une crainte récurrente de certains pays francophones, que la régionalisation de la prise de décision ne soit utilisée par la puissance nigérienne, dans le sens de la protection de ses intérêts nationaux. En attendant, la nécessité d'arbitrer les différends frontaliers à venir, liés à la découverte de nouveaux gisements d'hydrocarbures dans des zones mal délimitées, offre à la CGG une plus-value incontestable dans le champ de la coopération interrégionale.

CONTEXTE :

Autrefois en proie à l'insécurité récurrente, le Golfe d'Aden est aujourd'hui pour une large part sécurisé, repoussant les pirates vers d'autres sites, et plus particulièrement le Golfe de Guinée ; qui reste le symbole sur le (Suite à la Page 5)

INSÉCURITE MARITIME :

(Suite de la page 04)

continent des actes de « gangstérisme des mers ». D'un point de vue à la fois géographique et institutionnel, le golfe de Guinée est un vaste ensemble intégrant 17 pays côtiers d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale qui se partagent un littoral long de près de 6 000 km, en partant des côtes du Sénégal jusqu'à l'Angola, sans oublier les îles du Cap-Vert et Sao Tomé-et-Principe.

Le golfe de Guinée couvre ainsi deux vastes régions géographiques, politiques et économiques : la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), toutes deux affiliées à la Commission du golfe de Guinée (CGG) et à l'Union africaine (UA).

La population de cet ensemble est estimée à plus de 300 millions d'habitants et se caractérise par sa grande diversité socioculturelle et confessionnelle. Des pays anglophones, lusophones, francophones et hispanophones s'y côtoient. On y trouve également 7 capitales politiques avec une façade maritime sur la baie du Golfe (Accra, Lomé, Porto Novo, Libreville, Malabo, Luanda et Sao Tomé), ainsi que 8 capitales économiques (Abidjan, Accra, Lomé, Cotonou, Lagos, Douala, Bata, Pointe-Noire). L'espace du golfe de Guinée compte aussi 12 ports importants (Abidjan, Accra, Lomé, Cotonou, Lagos, Warri, Port Harcourt, Douala, Port-Gentil, Pointe-Noire, Matadi et Luanda) des deux sous-régions.

Par la diversité de ses ressources (bois tropical, gaz, pétrole, uranium, ressources halieutiques, etc.) et sa localisation sur l'un des carrefours maritimes les plus fréquentés du globe, le golfe de Guinée est non seulement l'une des zones les plus riches d'Afrique, mais il en constitue également un pôle d'attractivité majeur.

Au cours de cette décennie, le golfe de Guinée, où se multiplient les exploitations pétrolières offshore, est devenu une zone d'importance stratégique capitale pour les puissances extérieures en quête de sécurité énergétique, parmi lesquelles la France, les États-Unis, la Chine et le Brésil. En effet, avec ses 24 milliards de barils de réserves prouvées et sa production de plus de 5 millions de barils de pétrole par jour sur les 9 millions de barils produits quotidiennement sur le continent, le golfe de Guinée s'impose comme la première région pétrolière africaine. Le Nigeria, l'Angola et la Guinée équatoriale sont les principaux producteurs de pétrole du continent. Le golfe de Guinée fournit près de 40 % du pétrole consommé en Europe et 29 % de celui consommé aux États-Unis. De même, la politique extérieure du Brésil a défini la région du golfe de Guinée comme une zone d'intérêts stratégiques majeurs, justifiant une politique ambitieuse d'investissements dans le secteur pétrolier et de coopération avec les marines de certains pays riverains.

La région constitue ainsi un véritable « noeud géostratégique », entendu comme une zone géographique dense en ressources et qui peut être affectée d'une forte instabilité politique, mais devient l'un des lieux préférentiels de la confrontation des intérêts entre pays émergents et grandes puissances. La poussée des pays émergents y prend le plus souvent la forme d'une stratégie souple d'implantation dans les zones de forte production de ressources. Bien que cette nouvelle donne géopolitique soit porteuse d'une relative embellie économique et d'un pouvoir de négociation accru pour ces pays pourvoyeurs de ressources, elle n'a pas pour autant bouleversé certains traits structurels internes potentiellement vecteurs d'une future instabilité dans la sous-région, au même titre que les intérêts divergents des différents intervenants

extérieurs.

MENACES:

Les facteurs d'instabilité dans le golfe de Guinée tiennent à deux types d'enjeux : l'appropriation des richesses et la régulation des trafics. En effet, en raison de ses multiples ressources et de la faiblesse relative du contrôle des États sur la totalité de leurs espaces de souveraineté, la région du golfe de Guinée est devenue à la fois une aire de convoitises et de confrontations entre les puissances externes, et une zone de transit pour divers trafics (drogues, armes, êtres humains, espèces protégées...). Les disparités socio-économiques, l'insuffisance de perspectives économiques, couplées à un taux de chômage élevé notamment des jeunes, sont parmi les facteurs alimentant les tensions sociales ou la reconversion de certaines catégories sociales dans les activités illicites, telles que la piraterie, les gangs criminels ou la migration illégale dans des conditions dangereuses.

LA PIRATERIE

La piraterie et le brigandage maritimes sont en essor dans le golfe de Guinée depuis la fin des années 1990, mais se sont amplifiés au cours de ces quatre dernières années. Ils ont pour épicerie la région du delta du Niger, sur la côte du Nigeria, d'où ils ont progressivement essaimé vers d'autres pays riverains (Côte d'Ivoire, Bénin, Togo), impactant leur économie de manière variable. L'essor de la piraterie s'explique par plusieurs facteurs, dont la paupérisation de couches importantes de la population de la sous-région, la faiblesse des institutions étatiques et des dispositifs de surveillance des côtes, la circulation incontrôlée des armes légères et de petit calibre et l'absence de réponses régionales ou l'insuffisance de coordination entre les États riverains du golfe de Guinée.



Cette situation a créé un vide sécuritaire exploité par différents réseaux de criminalité. L'insécurité maritime dans le golfe de Guinée – en impactant la circulation des hydrocarbures bruts et raffinés et des marchandises – affecte aussi bien les pays riverains, situés sur le littoral, que ceux enclavés de l'arrière-pays, qui dépendent également du commerce maritime pour leurs importations et leurs exportations. Elle affecte également les investissements, entraînant notamment une augmentation des primes d'assurance, avec pour conséquences des risques de crises sociopolitiques liées au renchérissement des biens de première nécessité. Le coût de la piraterie dans le golfe de Guinée, estimé à deux milliards de dollars par an, a déjà entraîné une forte diminution de la fréquentation de certains ports de la zone. Pour un pays comme le Bénin, dont l'économie dépend en grande partie des activités du port de Cotonou, cette baisse est estimée à près de 70 % de ses recettes. Selon les estimations de l'organisme danois Risk Intelligence, les pirates qui écument le golfe de Guinée auraient dérobé près de 100 millions de dollars de marchandises depuis 2010. Leurs réseaux très organisés auraient ainsi détourné l'équivalent de 117 000 tonnes de pétrole brut, en près de quatre ans. De plus, environ 170 navires de pêche de la sous-région ont cessé leur activité en 2010 par peur des attaques.

La pêche illicite Les ressources halieutiques constituent la seconde richesse maritime du Golfe. Selon la Commission régionale des pêches du golfe de Guinée, la région recèle un potentiel annuel d'un million de tonnes de pêche maritime et 800 000 tonnes de pêche continentale. Cette activité participe pour près de la moitié du PNB de certains États du golfe. Les pêcheurs locaux, dont de nombreux proviennent d'autres régions du continent et sont arrivés par vagues migratoires successives, se trouvent aujourd'hui de plus en plus confrontés à la concurrence de la

pêche industrielle étrangère.

Une part importante de cette pêche pratiquée par des navires venus de Chine, de Russie, et de l'UE, est illicite. La pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN) coûterait environ 350 millions de dollars de pertes par an aux États riverains, et constitue également une menace sérieuse pour l'environnement dans le golfe de Guinée¹³. En effet, outre l'impact économique et le manque à gagner pour les États riverains, la pêche illicite se caractérise par la surpêche industrielle. Le transbordement en haute mer des produits de la pêche prive les États d'une importante source de revenus, tandis que les prélèvements excessifs dans les stocks de poissons menacent le potentiel de l'industrie de pêche locale. Les captures totales de poissons dans les eaux du golfe de Guinée excéderaient de plus de 40 % les quantités officiellement déclarées, menaçant les moyens de subsistance de nombreuses communautés riveraines. La pêche illicite constitue à terme une source évidente d'instabilité. Chaque année, près de 20 000 à 80 000 Africains de la côte ouest sont candidats à l'immigration.

LA CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE :

La criminalité organisée dans le golfe de Guinée prend la forme de trafics divers, dont ceux de drogues, d'armes, d'êtres humains, de minerais, de médicaments contrefaits, d'espèces protégées, etc. Ces trafics se déploient le plus souvent dans les espaces côtiers longeant les frontières terrestres et maritimes de la sous-région. Les organisations criminelles profitent en effet de l'effritement de la souveraineté des États sur certaines zones frontalières et sur des zones de crises endémiques pour y déployer leurs activités. On observe ainsi un recoupement entre les routes des trafics et les zones d'instabilité ou de crise : c'est notamment le cas de la région du delta du Niger, qui

(Suite à la Page 6)



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

- **Directeur de Publication**
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE
- **Rédaction**
Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique
Ibrahim SEYDOU
- **Collaboration**
Kossi THEMANOUE
Salomon WILSON
Raphael DJAMESSI

Essénam KAGLAN
Wilfried ADEGNIKA

- **Distribution**
Bernard ADADE
- **Maison du journalisme**
Casier N°49
- **Imprimerie**
Imprimerie 1 Rois 17
BP. 8043 Lomé Togo

Tél. +228 90054237
99587773

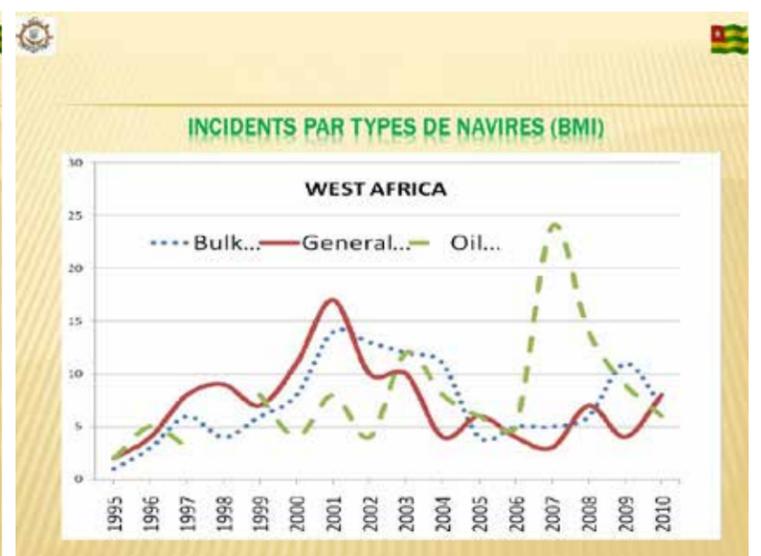
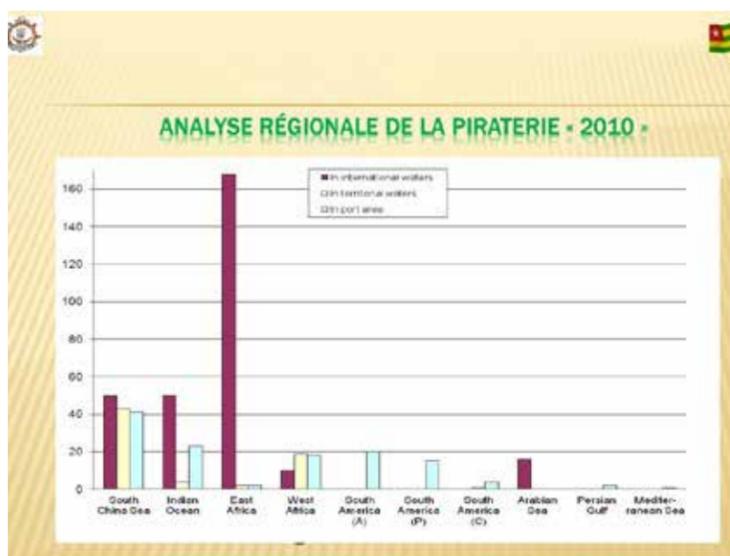
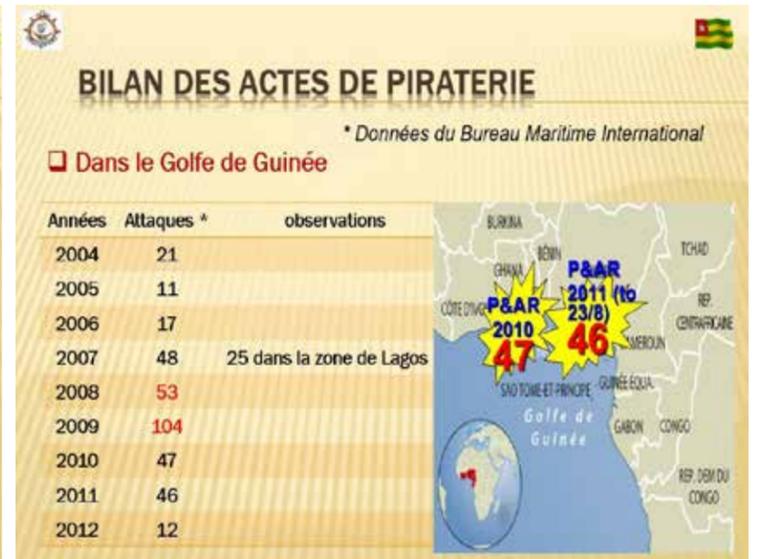
- **Conception**
Focus Yakou Sarl
Tél: +228 22 26 01 91
+228 22 19 78 20
Lomé Togo
- **Tirage**
2500 exemplaires

INSÉCURITÉ MARITIME :

(Suite de la page 05)

constitue l'un des axes de pénétration des trafics d'armes et de drogues vers l'espace sahélien, en passant par les zones de crise dans le nord du Nigeria.

Du fait de l'interpénétration entre les différentes formes de criminalité transnationale - piraterie, trafic de stupéfiants, d'armes et d'espèces protégées, traite des êtres humains, etc. -, qui touchent la sous-région, le trafic de stupéfiants est devenu, dans certains cas, une source supplémentaire de revenus pour les groupes terroristes dans le Sahel. Les revenus colossaux que génère ce commerce illicite, notamment de la cocaïne, ont par ailleurs joué un rôle important dans l'affaiblissement des institutions de gouvernance de certains pays ; la Guinée-Bissau et le Mali étant les cas les plus emblématiques. Les gains du commerce de drogue dépassent de loin les budgets de sécurité des petites nations, rendant difficile la lutte contre cette menace. Selon le rapport de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, l'ONUDC, pour l'année 2011, quelque 21 tonnes de cocaïne, en provenance d'Amérique du Sud, ont été introduites en Europe en 2009, après avoir transité par l'Afrique de l'Ouest, rapportant aux trafiquants des bénéfices estimés entre 1 et 2 milliards de dollars. Ce qui représente plus du double du Produit intérieur brut (PIB) d'un pays fragile comme la Guinée-Bissau, qui ne s'élevait qu'à 400 millions de dollars en 2009.



INQUIETUDES SUR LES PREPARATIFS ?

At moins de soixante (60) jours de l'ouverture du Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA sur la Sécurité maritime, une intense activité diplomatique conduite par le Chef de l'Etat, Faure GNASINGBE lui-même est en œuvre pour recueillir l'adhésion de la plupart des délégations à l'idée d'une Charte sensée poser les bonnes pratiques sur la question. Outre des déplacements auprès de ses homologues, notamment le Président en exercice de l'UA, le Zimbabween Robert MUGABE, le numéro 1 togolais devrait profiter de la prochaine assemblée générale des Nations Unies à New-York, pour avoir des entretiens bilatéraux avec plusieurs dirigeants mondiaux sur le Sommet. Au même moment, plusieurs équipes d'experts nationaux et étrangers, associés à des cabinets internationaux et à des ONG travaillent sur le contenu de la rencontre de novembre et de ses différentes articulations. Tandis que plusieurs commissions interministérielles coordonnées par la primature, s'occupent de l'organi-

sation stricto sensu et de la phase opérationnelle.

Toutefois, malgré ce déploiement d'énergie et de ressources aussi bien financières qu'humaines, des interrogations continuent à planer sur l'organisation. En effet, si la question de la coordination a été finalement réglée et confiée, après quelques accrochages et frustrations, au Premier Ministre Komi KLASOU dont le caractère en impose en tout état de cause, reste à rassurer sur d'autres points. Notamment l'hébergement, la restauration, le transport ainsi que l'accès internet.

Comme prévu, c'est l'Hôtel du 2 février, l'historique établissement de la capitale togolaise et l'un des joyaux des infrastructures hôtelières sous-régionales, qui abritera le sommet. Vendu aux Libyens, puis renationalisé en novembre 2014 en raison de leur incapacité à respecter leurs engagements, l'hôtel a été confié en concession au mauricien Kalyan Hospitality Development (KHD), chargé de sa rénovation et de sa réhabilitation.

Il l'exploitera sous la marque '2 février Radisson Blu' sous l'administration de The Rezidor Hotel Group. Le gouvernement togolais reste cependant propriétaire de l'hôtel, qui proposera 320 chambres dont 64 appartements, 3 600 mètres carrés de réunion - dont deux amphithéâtres - et un casino. « Son ouverture est prévue pour le mois d'octobre » rassure-t-on du côté des autorités. La réalisation des travaux est assurée directement par le groupe de BTP sud-africain ZPC Hospitality, qui compte parmi ses clients en Afrique du Sud l'opérateur télécoms MTN, les miniers De Beers et Anglo American, ainsi que la chaîne hôtelière Tsogo Sun. À son actif la société sud-africaine compte d'ailleurs la réhabilitation du Radisson Blu Okoumé Palace Libreville.

Dans un communiqué publié le mercredi 12 août dernier, la Banque ouest-africaine de développement indique avoir mobilisé 28 milliards de F CFA (42,68 millions d'euros) pour sa réhabilitation et sa rénovation. La banque déclare avoir mobilisé cette somme auprès

d'un pool de six banques parmi lesquelles la Banque d'investissement et de développement de la Cedeao (BIDC), Bank Of Africa (BOA) Togo, désignée banque agent de l'opération, l'Union Togolaise de Banque (UTB) et la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSCIC) Togo.

La BOAD, qui a été mandatée pour cette opération par l'État togolais et KHD, chargé du projet de réhabilitation et de rénovation de l'établissement hôtelier, a contribué à hauteur de 10 milliards de F CFA à la levée de fonds. Les contributions des autres banques n'ont pas été communiquées. Autant donc dire que l'optimisme est de mise face à la mobilisation de tous les acteurs, pour que le 2 Février Radisson soit prêt « pour le grand jour. » Car et pour paraphraser un diplomate « la réussite d'une telle rencontre passe aussi par la qualité de l'hébergement et de la restauration. » Selon des indiscrétions, un bateau hôtel qui mouillera aux larges de la côte togolaise, pourrait être affrété pour venir en appont au

2 Février Radisson. Mais son coût exorbitant risque probablement de l'écartier comme option.

Le deuxième point concerne la circulation. Si la nouvelle aéroport est fin prête pour accueillir les participants, la question de la société exploitante n'est pas encore tranchée et un appel d'offres est en cours. Mais la situation devrait être décanter dans les prochains jours, confie-t-on du côté de la SALT. C'est surtout l'accès à l'aéroport qui inquiète. Les travaux entamés notamment sur le boulevard des Armées ou celui de la Paix finiront-ils à temps ?

La dernière et pas la moindre des interrogations porte sur la communication et surtout l'accès internet. Les difficultés rencontrées ces dernières semaines par les abonnés font craindre une saturation pendant la période du sommet. Bon nombre d'entre eux se rassurent en mettant cette situation sur le compte des travaux qui seraient en cours en vue de fluidifier le réseau. A suivre donc !

TOGO :

QUELLE POLITIQUE EN RAPPORT AVEC LA MER ?

Avec à peine 60 kilomètres de côte et un espace maritime de 200 nautiques, le Togo pose pourtant son leadership sur la question de la sécurité maritime. Vivant à 80% du commerce maritime, recevant tous les jours des bateaux de tous genres dans ses eaux, avec une pêche artisanale côtière très intense, l'intérêt du pays pour le sujet est évident. Quelle est la politique nationale en la matière ?

En réalité, c'est l'année dernière que le Togo a véritablement engagé une politique structurée sur son action en Mer. Par le décret N° 2014-113/PR relatif à l'action de l'Etat en Mer du 30 avril 2014, a été créé sous l'autorité du Président de la République, l'Organisme National chargé de l'Action de l'Etat en Mer (ONAEM). Sa mission : renforcer l'action des administrations publiques et coordonner les efforts intersectoriels dans le but de préserver les intérêts maritimes du Togo ; notamment :

- la sécurité maritime et le sauvetage en mer;
 - la sûreté maritime et portuaire;
 - la lutte contre la piraterie et les trafics illicites;
 - la lutte contre les rejets illicites en mer;
 - La protection du milieu marin;
 - la lutte contre l'immigration illégale et la traite par la voie maritime;
 - la surveillance et le contrôle de l'exploitation des ressources halieutiques
- De fait, l'action de l'Etat en mer peut se définir comme toutes formes d'interventions de l'Etat dans l'espace maritime pour exercer les droits souverains reconnus aux états par le droit international de la mer et les conventions internationales et répondre aux

obligations qui en résultent.

A l'exception des missions militaires de défense, il s'agit :

- d'administrer les espaces maritimes sous juridiction
- de conduire des missions de surveillance générale,
- de sauvetage, de contrôle et de police

L'organisation de l'AEM apporte une réponse globale aux problématiques maritimes, dont les défis de l'insécurité, dans un souci d'efficacité et de maîtrise des coûts. Selon le Conseiller à la Mer du Président de la République, quelques éléments suffisent pour comprendre l'intérêt d'une organisation de l'Action de l'Etat en Mer :

- 50% de la population mondiale vit dans les zones côtières. Les projections prévoient 75% en 2035
- Importance de la recherche scientifique marine: seulement 5% des fonds et 20% de la faune et de la flore sont connus
- Les progrès techniques permettent de travailler de plus en plus dans les profondeurs
- La Croissance constante du transport maritime
- Les perspectives de l'économie maritime et littorale
- Prise de conscience de la protection de l'environnement marin

- Les enjeux de la délimitation des espaces maritimes

L'ONAEM regroupe trois administrations :

- Le Haut Conseil pour la Mer : il participe à la définition des orientations maritimes du Togo; propose des priorités de l'action gouvernementales (économique, environnemental et sécuritaire); coordonne l'action des différents départements intersectoriels et détermine les plans d'action et schémas directeurs.
- Les Services du Conseiller à la Mer : ils animent les travaux interministériels relatifs à la mer;

s'assurent de la cohérence des mesures ou autres outils stratégiques proposés; s'assurent de la cohérence des projets de textes législatifs et réglementaires à soumettre au gouvernement.

- La Préfecture maritime : elle veille à l'exécution des lois, règlements et décision du gouvernement dans le domaine maritime; a autorité dans tous les domaines où s'exerce l'action de l'Etat en mer; a l'initiative de déclenchement des procédures d'intervention internationale conformément aux engagements internationaux du Togo .

MAR). Des dispositions de lutte contre l'érosion côtière ont été par ailleurs prises

Sur le plan opérationnel, des conduites de patrouilles régulières dans les espaces maritimes sous juridiction togolaise. Pour ce faire, le pays s'est doté de 3 Patrouilleurs de 32 mètres, de 3 Vedettes rapides et d'un Centre Opérationnel équipé de la Marine.

En matière de coopération internationale, il faut noter :

- La Résolution 2018 des Nations-Unies du 31 octobre 2011 pour le renforcement de la sécurité maritime dans le Golfe de Guinée
- La Résolution 2039 des Nations-Unies de 2012 relative aux mesures nationales et régionales de lutte contre la piraterie.
- La Mise en coordination des centres opérationnels des Marines de la sous-région.
- La Mise en place d'une stratégie maritime intégrée de la CEDEAO pour faire face aux menaces maritimes transnationales.
- La Mise en place d'un mémorandum d'entente entre la CEDEAO et la CEEAC en matière de coopération régionale.
- L'Appui des partenaires internationaux à travers divers projets: APS (Etats-Unis), FSP ASEC-MAR (France), WACI (Nations-Unies), SEACOP (Union Européenne).
- La Conduite des séminaires internationaux pour maximiser la connaissance du domaine maritime et amener à une prise de conscience collective.

SECURISATION DE LA COTE TOGOLAISE :

Tableau actes criminels sur les côtes togolaises.

SÉCURISATION DE LA COTE TOGOLAISE

Actes criminels (brigandage) dans les eaux togolaises

Attaque du pétrolier M/T ELEANNA	Attaque du pétrolier M/T NEW RANGER
<ul style="list-style-type: none"> 8 février 2012 7 nautiques de la côte Attaque à 13h00 par 8 éléments armés d'AK 47 Dégâts: un ordinateur portable emporté; impacts de balles sur la passerelle. 	<ul style="list-style-type: none"> 24 septembre 2011 9 nautiques du port Attaque à 23h30 par 7 bandits armés d'armes blanches Dégâts: Commandant du navire blessé

Sur le plan législatif et institutionnel, le Togo a mis en place une législation anti-criminalité maritime. Il a également renforcé ses

capacités nationales de contrôle et de lutte contre la criminalité maritime et élaboré un Plan de Lutte contre la pollution (POL-

QUELQUES CAS ILLUSTRANT

LA SECURISATION DES COTES TOGOLAISES :

- Le 1er février 2015 aux environs de 08 heures, le Centre Opérationnel de la Marine nationale togolaise a reçu de son homologue du Ghana un message faisant état d'un acte de piraterie dont a été victime le navire de pêche nommé LU RONG YUANG YU917 battant pavillon ghanéen, et ayant à son bord 22 ressortissants ghanéens et 06 ressortissants chinois. 24 otages ont pu se libérer en se jetant à l'eau, secourus et embarqués à bord des patrouilleurs togolais.
- Le 16 juillet 2013, le M/T OCEAN CENTURION battant pavillon ILES MARSHALL a été attaqué par des pirates. La réaction conjuguée de la Marine Nationale et de la Gendarmerie Nationale a abouti à l'interpellation de neuf (09) brigands dont six (06) de nationalité indienne et leurs complices sur le navire attaqué qui ont été présentés aux autorités judiciaires togolaises.
- Le 05 mai 2013, trois pirates armés de Kalachnikov sont montés à bord du M/T MADONNA I battant pavillon PANAM en transbordement. Leur tentative a avorté. Ils ont essuyé des coups de feu de la part de la garde armée des FAT postée sur le « SEA PRIDE ». Ceci a empêchés les pirates de commettre des forfaits sur lesdits navires. Le nommé BRISEIME Benedith Né le 30 mai 1976 au Nigeria a été présenté au Parquet pour complicité.

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES SECOURS

Pour tout

- ✓ Renseignement
- ✓ Information
- ✓ Conseil

contacter le centre d'appel au N° VERT

8201

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

M. JEAN KOUCHNER, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE (UPF):

« NOUS AVONS LE SENTIMENT QUE CES ASSISES DE LOMÉ FERONT DATE »

Près de 300 journalistes de la presse francophone sont attendus en novembre prochain à Lomé pour trois jours de rencontre. Ces 44èmes assises de l'Union de la presse francophone (UPF) sont un moment très attendu par les participants car elles leur permettront de débattre des questions touchant à leur profession. Pour s'assurer du bon déroulement de ces préparatifs, une délégation de l'UPF a séjourné à Lomé du 29 août au 03 septembre dernier. Membre de cette délégation, le secrétaire général de l'UPF, M. Jean KOUCHNER a bien voulu nous en faire le point.

Focus Infos : Vous avez effectué du 29 août au 03 septembre dernier une mission à Lomé en compagnie du Président international de l'Union de la Presse Francophone (UPF) monsieur Madiambal DIAGNE. Dans quel cadre s'inscrivait-elle ?

Jean Kouchner : Elle est destinée à suivre les préparatifs des 44èmes assises de la presse francophone, qui se tiendront du 25 au 29 novembre de cette année à Lomé. C'est un grand événement, très attendu par de nombreux médias et de nombreux journalistes dans le monde francophone. Et l'organiser n'est pas une mince affaire ! 300 journalistes et dirigeants de médias qui débattent pendant trois jours nécessite d'anticiper chaque instant... mais heureusement, nous avons vu que nous pouvons compter sur l'engagement de très nombreux confrères et consœurs au Togo.

F I : Quel bilan faites-vous de ces quelques jours passés dans la capitale togolaise ?

J K : Nous avons été accueillis avec chaleur par la profession dans son ensemble, et nous avons le sentiment que ces assises feront date. Nous avons perçu un très grand intérêt pour nos Assises, non seulement de la part des journalistes et des médias, mais bien au delà ! Ainsi des acteurs économiques nous ont tenu un discours très intéressant, jugeant que le développement de séminaires internationaux était un signe positif pour l'économie togolaise...

F I : Au cours de votre séjour, vous avez rencontré l'ensemble des acteurs concernés par l'organisation des 44èmes assises, aussi bien les autorités publiques que les professionnels des médias ainsi que les différentes organisations de presse. Quel est

votre sentiment à l'issue de vos échanges ? Avez-vous senti un engouement et une réelle implication de part et d'autre ?

J K : Oui, nous avons senti un véritable engouement. Mais ce qui est encore plus intéressant, c'est que ce n'est pas un enthousiasme aveugle : il s'accompagne d'un regard critique, et c'est presque le plus important ! Nous avons en effet besoin de ce regard critique parce que c'est de l'échange et de l'écoute réciproque que viendra la réussite des Assises. Ainsi les associations de journalistes et de médias que nous avons rencontrés ont montré un grand intérêt pour les assises en même temps qu'elles nous ont interrogés de façon très pertinente sur les contenus, le déroulement, l'apport qu'elles pouvaient imaginer aux assises...

F I : A part l'Etat togolais, quels sont les autres partenaires qui accompagnent l'évènement ?

J K : Nous avons reçu le soutien de l'Organisation internationale de la francophonie. D'autres partenaires comme France Media Monde nous soutiennent. Mais nous en attendons d'autres pour boucler notre budget... Il est trop tôt pour les nommer parce qu'ils n'ont pas rendu leur décision.

F I : On ne peut pas passer sous silence la polémique née d'un mémorandum publié par six (6) journalistes, s'opposant à la tenue des assises à Lomé ? Que leur avez-vous répondu ? Cette polémique est-elle aujourd'hui derrière nous ?

J K : Nous respectons tout à fait le droit de chacun à prendre position pour ou contre les assises, et si certains ne veulent pas y participer c'est leur affaire ! Nous leur avons répondu officiellement, en leur disant que nous n'avions pas



l'intention de polémiquer avec eux, même si leurs arguments reposent sur une série de contre-vérités.

Mais nous leur avons proposé de les rencontrer pour en parler lors de notre séjour. Ils n'ont pas répondu... Puis nous les avons invités à participer à la réunion des journalistes organisée par la section togolaise de l'UPF. Ils ne sont pas venus... Mais c'est leur droit. Pour nous, cette « affaire » est close. Je pense que c'est l'intérêt des journalistes et des médias togolais que de confronter leurs expériences à celles des participants étrangers venant de 35 à 40 pays... Les médias sont aujourd'hui en profonde mutation avec le développement du numérique, et nous avons tous besoin de réfléchir ensemble, d'échanger, en toute liberté... Les assises proposent cette opportunité, mais libre à ceux qui ne veulent pas le faire de ne pas y participer !

F I : Après Dakar qui a accueilli les 43èmes assises, qu'est-ce qui a motivé le choix de Lomé ?

J K : Nous avons évoqué cette possibilité à la fin des 43èmes assises en échangeant avec les journalistes togolais présents à Dakar. Aussitôt, l'idée a séduit. Et puis elle a fait son chemin, et a été soutenue par les autorités togolaises, ce qui a permis de construire

le projet. Il faut dire que la section togolaise de l'UPF n'avait pas de vie réelle, et c'était aussi une bonne opportunité pour la redynamiser... c'est ce qui est en train de se produire. Peter Dogbé a accepté de coordonner son activité en attendant une élection du nouveau bureau, et nous nous en réjouissons, parce que c'est un professionnel expérimenté.

F I : Quel sera le thème des prochaines assises et autour de quelles problématiques s'articuleront-elles ?

J K : Nous avons mis à l'ordre du jour « La place et l'image des femmes dans les médias ». C'est une grande question, et nous avons voulu nous inscrire que ce thème à l'ordre du jour, pour avoir suffisamment de temps pour échanger. Nous parlerons concrètement de la place des femmes, mais aussi de leur influence éditoriale, et de l'image de la femme que les médias véhiculent.

F I : Combien de participants sont attendus à Lomé ? Parmi eux, peut-on envisager des personnalités de haut niveau et des journalistes de renom ?

J K : Nous pensons qu'il y aura au total autour de 300 participants, en comptant les journalistes togolais. Oui, il y aura des journalistes connus. C'est une des forces

de l'UPF que de permettre des échanges entre journalistes expérimentés et d'autres qui le sont moins. Il y aura également des dirigeants de médias qui apporteront leur propre éclairage sur les questions en débat.

F I : Pourriez-vous nous rappeler en quelques mots ce qu'est l'UPF ?

J K : C'est une organisation de journalistes et de médias francophones... la plus ancienne organisation de la francophonie. Depuis quelques années, elle a été redynamisée et son fonctionnement est fondé sur la transparence la plus grande. Nos objectifs sont simples : permettre aux journalistes et aux médias francophones de réfléchir ensemble à toutes les grandes questions qui se posent à eux. Nous agissons également, aux côtés de reporters sans frontières, pour la liberté et l'indépendance de la presse et pour le respect des règles journalistiques essentielles : vérification de l'information, respect des personnes, déontologie...

En même temps, l'UPF rapproche les journalistes francophones et des amis, des synergies se développent souvent dans ce cadre. C'est une organisation professionnelle, ce qui n'exclut pas l'amitié entre ses membres !

BERLIN ACCUEILLE LE 15^E FORUM ECONOMIQUE INTERNATIONAL SUR L'AFRIQUE

✎ Ibrahim SEYDOU

La ville de Berlin (République Fédérale d'Allemagne) accueille à partir de ce 09 septembre, le 15^e Forum Economique International sur l'Afrique placé sous le thème « L'Afrique au-delà de 2015 ». Parmi les personnalités africaines devant intervenir au cours de cette rencontre de haut niveau, Mme Victoire TOMEGA-DOGBE, Ministre du Développement à la Base.

Organisé chaque année par l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) et le ministère fédéral allemand des Affaires Etrangères en partenariat avec la Commission de l'Union Africaine, le Forum se veut un espace de rencontre et de dialogue ouvert aux gouvernements et institutions africains et à leurs partenaires. Représentants du secteur privé, chercheurs et société civile y débattent avec eux des performances des économies africaines et des défis auxquels elles sont confrontées. L'édition 2015 mettra l'accent sur le programme de déve-

loppement de l'Afrique au-delà de 2015. Elle le fera à la lumière des débats sur les objectifs de développement durable et le financement du développement, l'impact de la future évolution démographique du continent sur sa transformation économique, et les réponses politiques au changement climatique. De fait, selon les prévisions, la croissance du produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique devrait se renforcer autour de 4,5% en 2015 et 5% en 2016, après une expansion plus modérée en 2013 (3,5%) et 2014 (3,9%). Parallèlement à ces perspectives de croissance solide,

les discussions mondiales et panafricaines fournissent au continent une opportunité sans précédent de tracer un programme de croissance plus inclusif et durable pour la région. Dans le long terme, les enjeux sont élevés: la transformation des économies africaines, l'éradication de la pauvreté, la préservation de l'environnement et le bien-être et la prospérité de ses populations.

Le Forum s'articulera autour de trois (3) grandes problématiques : le programme de développement de l'Afrique, le changement climatique et la transformation de l'agriculture en Afrique, le développement territorial peut-il aider l'Afrique à bénéficier d'un dividende démographique ?

Les débats bénéficieront des conclusions du rapport des Perspectives économiques en Afrique 2015, pro-



Mme Victoire TOMEGA-DOGBE, Ministre du Développement à la Base

duit conjointement par le Centre de développement de l'OCDE, la Banque africaine de développement (BAD) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Outre Mme Victoire DOGBE, d'autres éminentes personnalités devront intervenir, notamment John Dramani MAHA-

MA, président du Ghana, Erastus J.O. MWENCHA, vice-président de la Commission de l'Union Africaine (UA), Carlos LOPES, secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique, Kofi ANNAN, ancien secrétaire général des Nations Unies etc.

LA 2^E EDITION D'« AFRICA SME CHAMPIONS FORUM » AURA LIEU AU KENYA

La seconde édition du « AFRICA SME CHAMPIONS FORUM », 1er forum exclusivement dédié aux PME Africaines à forte croissance, se tiendra à Nairobi, au Kenya les 17 et 18 novembre 2015. Unique dans son genre, il réunira 300 Dirigeants de PME africaines, plus de 100 Institutions Financières africaines et internationales et des Experts spécialisés en développement des PME, avec pour objectif de faciliter l'accès au financement des PME.

Les petites et moyennes entreprises (PME) sont largement reconnues comme les moteurs de la croissance économique, de l'innovation, du développement régional et des créations d'emplois. Un secteur des PME fort et dynamique fournit une base solide pour augmenter le niveau de vie et réduire la pauvreté. Malgré l'importance reconnue à l'échelle internationale des PME, les petites entreprises africaines ont souvent des difficultés d'accès au financement du secteur financier formel pour leur croissance et innovation.

C'est fort de ces constats que le Forum Africa SME Champions a été lancé pour célébrer des entrepreneurs de PME avant-gardistes qui construisent des entreprises fortement financées et bien gouvernées, qui sont sur le point de devenir les nouveaux Champions du secteur privé en Afrique, et des Institutions Financières qui ont inclu les PME dans leur stratégie.

C'est une plate-forme unique avec :

- des possibilités de réseautage avec les institutions financières, les leaders d'opinion et des décideurs clés;
- des tables rondes de haut niveau axées sur la relance du développement des PME;
- de nombreuses Master classes pour construire des PME durables et compétitives!;
- des consultations d'experts;
- un partage d'expérience.

Le Forum connectera 300 PME de plus de 30 pays africains, 100 Institutions Financières, 50 PME Start-Up, avec plus de 50 secteurs d'activités représentés et 50 Experts. Il célèbre également les PME africaines à travers le « AFRICA SME CHAMPIONS AWARDS ». Initiative du Togolais Didier ACOUETÉY, cette rencontre a connu sa première édition à Dakar en novembre 2014. Un vrai succès !

En savoir plus : www.africa-smechampions.com

MODERNISATION DU PORT AUTONOME DE LOMÉ: LES PERFORMANCES PRÉSENTÉES A LA PRESSE

Comme en décembre dernier, les responsables du Port autonome de Lomé (PAL) étaient devant la presse nationale ce 28 août 2015. Cette rencontre qui rentre dans le cadre de la nouvelle stratégie de communication du port vise à présenter à l'opinion les performances, les enjeux et les perspectives d'avenir de ce fleuron de l'économie nationale.

Pour la circonstance le directeur du port, le contre-amiral Adégno Foga avait à ses côtés le Commissaire des douanes des droits indirects, M. Adedze Kodjo.

Déjà annoncé lors de la dernière réunion de décembre avec la presse, l'ouverture des guichets portuaires 24h/24 et 7j/7, dans le but de rendre plus compétitif et plus rapide les opérations portuaires, a été la grande innovation entreprise ces derniers mois par le port de Lomé.

« Mais ce changement important n'est pas suffisamment relayé par ceux pour qui nous travaillons. Ils ne sont pas encore prêts à venir opérer la nuit. Et pourtant les douaniers, les portuaires sont là 24h/24, 7j/7 mais ceux qui doivent faire sortir les marchandises sont absents », a regretté le directeur du port, le contre-amiral Adégno.

Le port autonome de Lomé, grâce au statut de port franc dont il jouit, la manutention et le transfert des marchandises dans l'enceinte portuaire s'effectuent sans contraintes douanières permettant ainsi un gain de temps dans les opérations de traitement des navires et des marchandises. Ces atouts et chantiers réalisés ces derniers temps font du port de Lomé un pôle de confiance auprès des opérateurs en témoignent par l'évolution



Le commissaire de la Douane (à gauche), le Directeur du Port (à droite)

des chiffres. De 109 navires ayant accosté au port de Lomé en août 2014, contre 73 millions de tonnes de marchandises traités, on est passé à 209 navires accostés la même période de l'année 2015 pour 745 millions de tonnes de marchandises. Ce qui place le Togo en première position en termes de navire traités mais dépassé au niveau du volume de la marchandise par les ports d'Abidjan et de Dakar dans la sous région.

Ces bons chiffres sont dû à l'exploitation du 3ème quai. Long de 450 mètres de long et de 15 mètres de profondeur, ce 3ème quai inauguré en octobre 2014 a boosté les activités portuaires et permet d'accueillir des navires de 3ème génération avec des porte-conteneurs d'au moins 7000EVP.

Dans sa quête permanente de la satisfaction de sa clientèle, le Port auto-

nome de Lomé est aujourd'hui aux normes des standards de la qualité de service avec la certification ISO 9001 version 2008 pour la qualité des services d'accueil navires : pilotage, remorquage, accostage et amarrage.

Le guichet unique participe aussi à cette bonne performance du port de Lomé. Plate forme dématérialisée, le guichet unique est accessible 24h/24 par internet et reliant entre eux tous les opérateurs et

usagers intervenant, à chaque degré que ce soit, dans des opérations du commerce international pratiquées au Togo.

« Nous pouvons vous dire qu'au niveau de l'Office togolais des recettes, les dispositions sont prises en relation avec le guichet unique en moins d'une heure on peut sortir un conteneur. Nous voulons nous préparer pour servir l'augmentation de fret qui est attendu et être un port compétitif. Le port ne sera pas compétitif si les formalités douanières ne sont pas en phase et aujourd'hui, nous sommes complètement en phase avec les innovations observées », a pour sa part déclaré le Commissaire de l'OTR chargé des douanes.

Après ces échanges, les journalistes ont effectué une visite des installations du groupe Bolloré et de Lomé Conteneur terminal.

ABEL SMALTO SENAWO, DIRECTEUR DE L'AGENCE IMAA

Albert AGBEKO

« MON ENTREPRISE EST NÉE DANS UN SAC AVEC UN PC »

La vie de Smalto se conjugue avec les images. De son vrai nom Abel SENAWO dit « Smalto », il faut dire que c'est sur les bancs de l'école que l'actuel directeur de l'Agence IMAA Solution (Image Management Agency Solution) découvre la voie du graphisme et depuis leur chemin ne s'est plus séparé.

A la tête aujourd'hui d'une agence de conseil en création graphique et techniques de productions innovantes en imprimerie offset et numérique, Smalto est un jeune boss. Il se définit lui-même comme étant un jeune ambitieux qui « n'aime pas rester sous quelqu'un ou rester dans un bureau du matin au soir, mais ambitionne de créer quelque chose pour répondre à un besoin en y apportant des solutions à des difficultés de la vie courante ».

Après les études supérieures à l'UCAO-UT (Université catholique de l'Afrique de l'ouest-union du Togo) en filière comptabilité de gestion, notre jeune entrepreneur découvre en deuxième année le photo shop (logiciel qu'utilisent les infographistes) et s'y intéresse. Dans le but de parfaire ses connaissances dans ce domaine, il émigre à Accra. Dans la capitale ghanéenne, Smalto suit des formations et des stages tous couronnés par des di-

plômes. Après Accra, c'est dans la capitale voisine du Togo, Cotonou qu'il posera ses valises. Durant deux ans dans cette ville béninoise, il fera étalages des connaissances acquises au Ghana ce qui susciteront de l'admiration mais parfois aussi de l'envie. Tout en étant au Bénin, notre jeune entrepreneur revenait de temps en temps à Lomé monnayer ses prestations à des sociétés qui le sollicitent. En 2012, « Smalto » est déjà un nom bien connu dans les milieux du graphisme aussi bien au Togo qu'au Bénin. C'est alors que le jeune enregistre son entreprise. « IMAA Solution est née dans un sac avec un PC et au fil du temps on a travaillé dans la chambre avec des amis. Le salon était notre premier bureau, ensuite les cybers, chez les amis et aujourd'hui IMAA Solution a son deuxième bureau », nous lâche celui qui a pour modèle Aliko Dangote, l'homme d'affaire nigérian considéré comme le plus riche du continent.



Le début n'a pas été facile mais tant qu'il y a de « l'ambition, tant qu'il y a de l'amour dans ce qu'on fait, tant qu'on a une vision c'est facile d'y arriver », confie Smalto.

Aujourd'hui, IMAA Solution emploie

cinq personnes et bien plus de façon ponctuelle.

Les clients de l'Agence sont monsieur tout le monde surtout les jeunes qui ont des projets à réaliser. Le graphisme est avant tout la vente de l'idée d'un entrepreneur, en traduisant l'idée en image ou en vidéo. « On a besoin du graphisme partout car sans l'image l'être humain ne comprendra pas ce qu'on réalise ou ce qu'on vend, il faut de l'image pour accompagner d'où le besoin du graphisme », souligne le Consultant en réalisation en graphisme et monteur vidéo 3D.

Quand on demande à Smalto qu'est-ce qui fait la particularité de son

Agence, il répond qu'ils ont la capacité de trouver des solutions là où les autres n'y arrivent pas, qu'ils travaillent sous pression, aiment la rapidité, ne font pas de l'à peu près.

Pour le directeur de l'Agence IMAA, l'entrepreneuriat c'est un choix et quand on fait un choix on doit l'assumer. « On ne se dit pas entrepreneur en mélangeant le temps de loisirs et le temps de travail. Lorsque tu as une idée, essaies de voir comment créer de la valeur ajoutée à travers cette idée et lorsque tu commences par créer de la valeur ajoutée, essaies de contrôler ton temps. C'est comme ça on peut réussir », conseille-t-il aux jeunes qui veulent se lancer dans l'entrepreneuriat.

Comme tout entrepreneur qui veut aller loin, Smalto a des rêves : mettre en place une imprimerie numérique moderne et être le premier au Togo et en Afrique de l'ouest à réaliser une belle composition de magazine car il y a en a très peu de graphiste qui savent concevoir de belle page de graphisme, dit-il.

-  **4 ans de garantie Caterpillar pour application secours**
-  **Contrat de service**
-  **Solutions de financement**
-  **1^{er} entretien offert**

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE GAMME DE GROUPES CAT 9-220 KVA
LES NOUVELLES SOLUTIONS ENERGIE CATERPILLAR

CONTACTEZ-NOUS : (228) 22 26 40 12

© 2015 Caterpillar Inc. Tous droits réservés. CAT, CATERPILLAR, BUILT FOR IT, leurs logos respectifs, le "jaune Caterpillar" et l'habillage commercial POWER EDGE, ainsi que l'identité visuelle de l'entreprise et des produits qui figurent dans le présent document, sont des marques déposées de Caterpillar qui ne peuvent être utilisées sans autorisation.

Togo Equipements 

MEMBRE DU RÉSEAU

JA Delmas 

GROSSES FESSES ET SEINS GENEREUX A TOUT PRIX : ENQUÊTE SUR UN PHENOMENE DE SOCIETE DEVENU UN PROBLEME DE SANTE PUBLIQUE

Elles rêvent toutes d'avoir de grosses fesses ou des seins généreux ; il semble que les hommes africains les préfèrent. La course au stéatopyge (grosses fesses) devient donc un objectif pour bon nombre de Togolaises. Sauf que, n'ayant pas pour la plupart les moyens du « lipofilling », la méthode conventionnelle et très coûteuse qui est utilisée en chirurgie esthétique pour faire grossir les fesses, beaucoup d'entre elles recourent à la méthode coué : boissons, pommades comprimés aux origines douteuses. Certaines n'hésitent pas à s'injecter des doses de substances chimiques dont le Deca-Durabolin, produit prisé par les culturistes.

Pour celles qui se font grossir les fesses ou les seins, la motivation est avant tout la séduction. « Etre belle et attirante » confient-elles. Autrefois apanage des professionnelles du show-biz ou de sexe, « mademoiselles » et « madames-tout-le monde » l'ont aujourd'hui adopté. « Contrairement à une époque passée, nos clientes ne sont plus catégoriquement d'une classe professionnelle ou sociale donnée. Elles sont indifféremment élèves, étudiantes, employées ou femmes au foyer », confirme Zenabou, revendeuse de produits cosmétiques au grand marché de Lomé. Agées souvent entre 17 et 45 ans selon cette commerçante, ces adeptes d'une forme pulpeuse expliquent que l'exigence et les canaux de beauté définis par les hommes africains seraient à l'origine de leur choix. Si elles admettent que le maquillage et le look peuvent

donner l'allure dont elles sont à la recherche parfois au péril de la vie, elles relèvent cependant qu'ils ne peuvent en donner qu'une illusion très temporaire.

De fait, pour transformer leur corps, beaucoup utilisent la technique dénommée BOBARABA. Née en Afrique centrale, elle consiste à consommer des substances ou à passer des pommades sur les fesses et les seins pour les faire grossir. Après la Côte d'Ivoire, où elle est arrivée il y a environ cinq ans et le Ghana plus récemment où on l'appelle « 3 DAYS HIP UP », elle est à la mode aujourd'hui au Togo. Les produits utilisés, venant pour la quasi-totalité de la Chine, du Ghana et de la ... Papouasie, ont pour nom : « 3DAYS HIP UP SIROP », « HIP UP CREAM », « BOBARABA SEINS ET FESSES ». Des photos

comparatives, avant et après usage sont exposées sur les emballages. « J'ai actuellement un corps un peu plus normal. Le volume de mes fesses et de mes seins fait presque le triple de ce que j'avais à l'origine. Juste six (6) boîtes de sirop de 33cl en plus de deux (2) boîtes de pommade de massage ont suffi » témoigne ainsi par exemple Rebecca, 33 ans qui, satisfaite des produits BOBORABA qu'elle a consommés, a choisi d'en commercialiser.

PHARMACIE A CIEL OUVERT :

C'est à Lagos-Kpanou, aux encablures du grand marché de Lomé que s'est installée la plus grande pharmacie à ciel ouvert de ses produits, parfois aux noms impronçables et souvent à la composition chimique aussi douteuse qu'inquiétante. Ici, on rencontre des pharmaciennes, des nutritionnistes, des morphologues et autres spécialistes de la santé humaine ; toutes auto proclamées et improvisées. Rien ne s'y fait de façon clandestine. On nous y a présenté des pommades dont l'usage sur la peau fessière et mammaire augmenterait le volume de certaines parties du corps chez la femme. Dans une boutique d'environ 16m² qui vend en gros, se côtoient des étalages de produits qui pour renforcer la sexualité, qui pour développer des organes génitaux.

La propriétaire des lieux va nous convaincre d'une chose : 70% des stocks (boissons, capsules, comprimés, pommades de différentes gammes) sont destinés à donner en un temps record la meilleur des morphologies à la femme. Leur coût unitaire varie entre 750 et 8000francs CFA. Pour la posologie, elle est sommaire et simple : chaque candidate doit consommer un minimum de trois à cinq boîtes, le soir juste avant d'aller se coucher. Bien évidemment, les effets sont immédiats et observables au fil des jours, assure-ton.

Convaincues de l'efficacité de ces produits, la plupart des consommatrices ne font pas attention aux indications contenues dans les boîtes, parfois rédigées avec d'énormes fautes d'orthographe ; sans précision de composition chimique ni de posologie.



Plus dangereuse encore est l'injection organisée par des esthéticiens de doses de Deca-Durabolin, un produit prisé chez les culturistes. « C'est un stéroïde anabolisant qui favorise le gain de poids et favorise le développement des muscles fessiers et mammaires. Il est sans effet secondaire. Nous injectons également d'autres types de vitamines qui régénèrent la peau et développent les muscles. Tout est question de moyen financier » assure madame L, une esthéticienne auprès de qui nous nous sommes fait passer pour un client. Ils sont trois (3) à utiliser cette pratique à Lomé. Le prix n'est pas donné : de 100 000 FCFA à 420 000 F CFA pour les trois (3) séances minimum recommandées.

UNE PRATIQUE DANGEREUSE :

Selon Dr Atchi WALLA, chirurgien au Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Sylvanus OLYMPIO, l'augmentation du volume de ces parties du corps, alors que le morphotype de la femme permet à son organisme de mettre en réserve l'excès de la masse graisseuse (acides gras) au niveau de son postérieur ou de ses seins, expose l'individu à des risques d'hypertension, de diabète mais aussi à des effets de surpoids sur ses articulations. Le médecin et plusieurs autres de ses confrères ont

été unanimes pour relever que les produits utilisés sont susceptibles de détruire les cellules du foie, causer une insuffisance rénale et d'autres maladies cancérogènes chez les utilisateurs. Par ailleurs, des saignements récurrents, des infections aux nécroses de tissus et bien d'autres encore peuvent survenir suite à l'utilisation de ces produits. La reproduction sexuelle de ces personnes serait également menacée.

Pour ce qui est des variétés de pommades « Bobaraba » utilisées sur les fesses et les seins, les conséquences sont à moyen et long terme. « Tous ces produits utilisés sur ou injectés dans le corps et très souvent de manière abusive, pour quelque but que ce soit, ont des effets secondaires variés. Avec le temps, le corps en rejette les composants. Parfois, on constate des infections ou des intoxications. Ce sont des pratiques très dangereuses et à déconseiller » commente Dr Abla Sékafo AKAKPO, dermatologue au CHU Sylvanus Olympio. Si pour l'heure, les Centres Hospitaliers Universitaires togolais déclarent n'avoir pas reçu de cas de complications liés à ce phénomène, en revanche quelques uns des médecins rencontrés ont confié avoir échangé des publications et images de cas graves de cancers dus à cette pratique, avec leurs confrères de la sous-région.



SANTÉ DE LA REPRODUCTION: PARTAGE D'EXPÉRIENCES POUR BOOSTER LA POLITIQUE EN SANTÉ SEXUELLE DE LA REPRODUCTION ET DU PLANNING FAMILIALE

Fin, ce 21 Août 2015, de la réunion des experts des pays de l'Afrique de l'ouest et du centre sur la politique de santé sexuelle de la reproduction et du planning familiale. Les participants venus de 14 pays ont échangé sur l'approche des Droits de l'homme dans les stratégies visant l'accès universel à la santé sexuelle et de reproduction.

La rencontre de Lomé a été ouverte par la ministre de l'Action Social de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, Mme Tchabinandi Kolani Yentcharé. Dans ces propos, la Ministre a regretté que malgré « le fort engagement des décideurs politiques, et les multiples initiatives prises par nos pays et nos institutions régionales, des pesanteurs socioculturelles continuent de constituer des obstacles importants sur la voie du progrès social de nos communautés » reconnaissant que l'accès aux services de la santé

sexuelle et de la reproduction est un droit fondamental.

Dans la sous région ouest africaine et du centre, 86% des femmes enceintes ayant besoin des soins obstétricaux d'urgence ne les reçoivent pas, ou du moins pas de la manière efficace; le taux de prévalence contraceptive a une moyenne de 10% et les besoins non satisfaits en contraception sont de 25%

« Il est aujourd'hui intolérable qu'une femme perde la vie en



Dr Nestor AZANDEGBE, deuxième à partir de la gauche

voulant donner la vie, et ce, du fait de l'indisponibilité des services appropriés », indique la

ministre.

Ce constat est partagé par Dr Nestor Pépé Azandégbé qui ad-

met néanmoins qu'avec le progrès de la science et de la médecine ces dix dernières années permettent aujourd'hui de mettre en œuvre des actions concrètes sur le terrain qui permettront d'améliorer la santé et le bien-être des femmes et des enfants ».

Au cours de la rencontre chaque pays participant a fait l'état des lieux de ces stratégies sur la santé de la reproduction. Notons que la rencontre est une initiative de Fonds des nations unies pour la population (UNFPA).

Pièces de rechange d'origine = Sécurité pour tous!

Filtres • Plaquettes • Amortisseurs • Embayage • Courroies...



NON A LA CONTREFAÇON

RÉVISEZ VOTRE IDÉE DU SERVICE



Bd Eyadema BP 332 Lomé
Tél. +228 22 23 31 00



VLISCO : CAMPAGNE « CONNAISSEUSES DE STYLE » ✎ Raphael DJAMESSI

Comment reconnaître le véritable Wax Hollandais VLISCO? Tout féru de la marque a déjà été confronté à cette interrogation au moins une fois lors de l'achat d'un pagne VLISCO. La campagne « Connaissuses de Style » a pour objectif de permettre aux clients de reconnaître facilement le véritable Wax Hollandais VLISCO. Elle s'est déroulée le 05 septembre dernier.

Nous assistons aujourd'hui à un phénomène qui tue la propriété intellectuelle. Il s'agit de la contrefaçon qui n'épargne aucun secteur d'activité. Ces premières victimes sont les consommateurs. Pour éviter que ses clients n'en souffrent, VLISCO a initié depuis l'année dernière la Campagne « Connaissuses de Style » dont l'objectif est de mettre un outil d'identification du véritable wax Hollandais VLISCO à la disposition du public. Cette année l'honneur était revenu à l'ambassadrice VLISCO 2015, Mme Mimi BOSSOU-SOEDJEDE, de montrer durant ce rendez-vous les

différentes étapes d'identification du véritable Wax Hollandais VLISCO. C'était au cours d'une soirée sur fond de défilé de mode mère-fille dans les classiques VLISCO tels que OTOPA, Salade... L'artiste de la chanson Déla Délali était aussi de la partie et a su tenir en haleine le public qui n'a pas hésité à esquisser avec elle quelques pas de danses.

Pour Monsieur Toulassi Happy, « cette rencontre vient à point nommé parce que je dispose désormais d'éléments qui me permettent d'acheter le véritable Wax Hollandais en toute quié-

tude ». Un point de vue qui témoigne selon Mme Harmonie K. HOUMEY, Responsable des boutiques et de la marque Woodin, du succès de la campagne ; « de plus en plus de tissus contrefaisants de marque VLISCO sont sur le marché. C'est pour cela que VLISCO a initié cette campagne pour permettre à nos clients de déboursier pour un tissu original et de qualité. (...) L'année dernière nous avons opté pour une campagne de masse en faisant le tour des marchés mais cette année notre cible ce sont les femmes à qui des commerçants viennent proposer des tissus au service ou même à leur domicile » a-t-elle expliqué. La séance prit fin avec un jeu de questions-réponses qui a permis aux invités de repartir avec de Véritables wax Hollandais VLISCO.

Reconnaître un véritable wax Hollandais VLISCO en quatre étapes?

Le soleil: Cherchez notre soleil emblématique sur l'étiquette du tissu et vous trouverez les lettres symboliques VVH, en référence à « Van Vlissingen Helmond ». Le nom « VLISCO » est né de la fusion entre le nom de famille « Vlissingen » et le mot « Company », ce qui veut dire « entreprise » en français.

Le numéro du dessin: Comparez le



Ambassadrice Vlisco 2015 présentant le certificat Vlisco

numéro du dessin imprimé sur la lisière à celui présent sur l'étiquette blanche. Sur un original, ces deux numéros sont identiques.

La lisière: La lisière représente le bord du tissu qui ne comporte pas de motifs.

-La lisière supérieure porte la mention « VERITABLE WAX HOLLANDAIS VLISCO », tandis que la lisière inférieure affiche fièrement « GUARANTEED DUTCH WAX VLISCO »

-Notre procédé artisanal unique entraîne des lignes et marques de teinture irrégulières sur la lisière ; généralement, les lisières ne sont donc pas parfaitement blanches.

L'étiquette: Tous les tissus VLISCO sont imprimés dans notre propre

usine à Helmond, en Hollande. L'étiquette blanche porte fièrement la mention « PRINTED BY VLISCO IN HOLLANDE » (imprimé en Hollande par VLISCO).

Les boutiques qui vendent l'authentique, le véritable wax Hollandais VLISCO, sont reconnaissables à un certificat délivré par VLISCO et qui est affiché dans la vitrine de la boutique.

Depuis 1846, VLISCO crée des tissus exclusifs qui ont marqué de leur emprunt la mode d'Afrique Centrale et de l'Ouest. La compagnie a plus de 300.000 dessins à son actif. Outre les pagnes, la boutique VLISCO propose des « Prêt à porter », des accessoires (sacs, foulards en soie pure, ceintures, bracelets...).



Ambassadrice Vlisco 2015 lors de la séance de formation

ÉGYPTOLOGIE : L'HÉRITAGE INSOUÇONNÉ DE L'EGYPTE PHARAONIQUE DE NOTRE VIE QUOTIDIENNE

✎ Primus GUENOU

Bien avant la Grèce et Rome, des hommes, dans la vallée du Nil, vont faire naître, six mille plus tôt, une brillante civilisation d'où naîtra plus tard les civilisations gréco-romaine ou judéo-chrétienne.

« Un peuple sans connaissance de son Histoire est comme un arbre sans racines. » Marcus Garvey L'Afrique a produit, de par le passé, des hommes, qui tels des précurseurs, ont tracé la voie que suivront, plus tard, bien de peuples, y compris ceux de l'Europe et de l'Asie. Vous l'avez deviné, il s'agit ici des Egyptiens et de l'Égypte pharaonique.

Depuis le coup de pouce que Champollion en 1822 nous a donné, avec le déchiffrement de cette écriture que plus personne ne savait lire, les hiéroglyphes, une documentation foisonnante que constituent les textes égyptiens, laissés par les Egyptiens eux-mêmes, gravés dans la pierre, ou écrits sur papyrus et autres supports qui livrent enfin leurs secrets et nous permettent de lire, comprendre et remonter leur histoire. Curieusement les Égyptiens n'appelaient pas eux-mêmes leur pays «

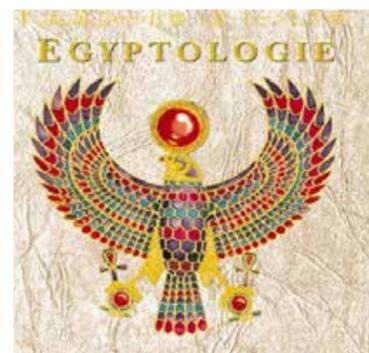
Égypte », bien que ce soit sous ce nom là que le monde entier les connaisse et les désigne. Hikup-TAH, ce nom que les Grecs traduiraient par Egyptos, vient de l'égyptien ancien et signifie « le château de l'âme du dieu Ptah », une autre appellation de la ville égyptienne Men-efér ou Menefer, que les Grecs appelaient Memphis. Pour l'école théologique de Memphis Ptah est le dieu créateur qui a donné forme à et pensé tout ce qui existe. Médecine, mathématiques, sciences, architectures, loisirs, philosophie, exploration maritime, topographie, cartographie, cadastre (un plan qui sert à fixer l'impôt foncier, etc... ils sont vraiment nombreux les domaines (de connaissances) dans lesquels les Egyptiens de l'Antiquité ont été des précurseurs, (répétés) célèbres dans le monde entier bien avant l'ère chrétienne. Je vous invite ici à venir faire un tour d'horizon avec moi de ce que cette Égypte pharaonique a légué à

notre monde moderne. La liste est vraiment longue.

1- L'organisation politique de l'Etat

Les Africains seront les premiers dans l'histoire de l'humanité à donner l'exemple d'un Etat centralisé autour d'un souverain, le roi, ici appelé « pharaon » et comprenant plusieurs cités (villes) et, s'appuyant sur une administration puissante, comme nous l'apprend Friedrich Schiller dans son essai sur Moïse : « D'abord vient l'Etat, et les Egyptiens de l'Antiquité étaient le premier peuple de l'histoire qui a fondé l'Etat. L'Etat leur permettait d'établir une division du travail et de pouvoir nourrir un groupe de prêtres dont le seul devoir est de s'occuper des choses divines. »

L'Etat égyptien était comme une toile d'araignée tissée autour de la personne du roi, un être exceptionnel, fils d'un être vivant et d'un dieu céleste dont le représentant ou le vicair terrestre. Il est le fils de Dieu, son père, qu'il s'en va rejoindre à sa mort en devenant lui-même un dieu



et permettre ainsi sa succession sur terre. Du dédoublement de la personne du roi d'Égypte et de la délégation de ses nombreux pouvoirs, on arrive à toutes les fonctions de l'Etat. Chaque jour, les savants qui continuent de fouiller les sables des rives du Nil, nous apportent encore et toujours des découvertes fascinantes ou de nouveaux indices qui obligent savants, historiens et aux archéologues d'actualiser, voire corriger les théories et explications qu'ils avaient établies dans le passé : Scorpion, Lion, Faucon, Narmer, Ménès, Khéops, Akhenaton, Djoser, Taureau, Toutankhamon...etc. La liste est longue, de ces pharaons, qui ont marqué de

leur sceau la civilisation égyptienne qui nous a légué tant de choses dont nous ne soupçonnons pas, le plus souvent, la provenance.

Après la création de l'organisation de l'Etat, né du besoin de gérer les crues et décrues du Nil, et de donner suffisamment à manger au peuple, les Égyptiens seront encore les premiers à donner à l'humanité

2- L'habitat

De la fabrication de la brique terre crue, composée d'un mélange de paille séchée au soleil et d'humus, son évolution progressive conduira à la naissance de la pierre et à la construction de la pyramide en pierre taillée dont le célèbre architecte sera IMHOTEP, « celui qui vient en plénitude », un savant, un génie universel, à la fois mathématicien, théologien, philosophe, médecin, désigné sous le nom d'Esculape dans le serment d'Hippocrate que font les médecins...

La suite dans notre prochain numéro.

INTERVIEW : EMERSON AYIVOR, HOMME DE CULTURE

« FAIRE DE LA CULTURE UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT ET NOUS AVONS ASSEZ D'EXPÉRIENCES POUR LE FAIRE SI LES MOYENS SONT DONNÉS »

Méconnu du grand public togolais Emerson AYIVOR fait partie de ceux qui donnent un nouvel élan à la culture du pays. Ayant foi en la culture comme vecteur de développement, l'homme embrasse plus ou moins tous les domaines de celle-ci. Il se révèle ici au grand public à travers notre journal.

FOCUS INFOS : Emerson AYIVOR, tu es un promoteur culturel dont le nom est bien connu de la sphère culturelle togolaise et pourtant la discrétion est ton cheval de bataille, retraces nous ton parcours.

EMERSON AYIVOR: Bonjour, je crois que tout a commencé sur un constat simple, dans notre société, tous ceux qui veulent devenir des artistes et vivre de leur art sont considérés comme des personnes qui ne veulent rien faire de leur vie ; c'est pour cela que j'ai décidé en 2010 de rassembler des amis pour

changer cette conception et revaloriser un peu plus ceux qui veulent avancer avec leur art.

FI: Quel est l'évènement ou le déclic qui a poussé tes pairs à porter leur regard sur toi ?

EA : C'est quand nous avons créé la maison de production LIS PRODUCTION en 2013, Oswald Mensah et moi. Une structure de promotion et de production musicale.

FI: Et si tu nous parlais de l'association

LIS POUR JEUNES qui a donné vie au groupe THE SEEDS

EA: LIS POUR JEUNES est une association créée en 2001 pour apporter des éléments clé à notre jeunesse à savoir, la Lecture, l'Informatique et les Sports. Nous pensons que ces trois choses concourent à l'épanouissement de la jeunesse. Aujourd'hui imaginez-vous que le président du département Informatique de l'époque a écrit un livre sur la programmation des applications sur Android et Ios, les systèmes d'exploitation de nos tablettes et smartphones ? C'est un exemple clair que nous avons apporté quelque chose.

FI : D'autres réalisations?

EA: Nous avons mis en place depuis trois ans un certain nombre de choses, notamment la valorisation du pagnon à travers la marque de vêtement CHRILSEM, la formation des acteurs du cinéma dans le concept « ça tourne studios », et Joker group pour la production audiovisuelle ; pour vous dire je dirige aujourd'hui un ensemble de jeunes qui comprennent ma vision d'entrepreneuriat. Vous entendrez parler bientôt de tous car ils ont du potentiel. Ma force reste cette facilité à déceler le talent dans ces jeunes et à la mettre en lumière.

FI: Comment arrives-tu à avoir toute ta tête en embrassant autant de domaines à la fois

EA: j'ai la chance de rencontrer les bonnes personnes au bon moment ; tous ces projets sont pilotés par des jeunes du groupe que je dirige et chacun rend compte de l'avancement de son domaine. C'est vrai que cela prend beaucoup de place dans ma vie ; mais quand on a joui une fois de la réussite d'un projet, cela devient une drogue car il n'y a rien de plus gratifiant que cette joie de voir réaliser un rêve. Je vous le souhaite. Notre seule limite des fois ce sont les moyens mais la providence divine nous aide beaucoup pour trouver des partenaires et je profite de l'occasion pour les remercier ici.

FI: Nos oreilles indiscretes nous révèlent la préparation d'un festival FILMECA, confiez-nous en plus

EA: De la musique nous sommes aujourd'hui arrivés au cinéma avec la même ambition celle d'améliorer l'environnement du 7^{ème} art au Togo. Nous avons pris 3ans pour analyser et trouver les lacunes, et l'une des premières est le manque de formation dans le



milieu. C'est pour cela que nous avons décidé de créer un cadre pour que des professionnels du domaine viennent nous instruire. Le Festival International Libre des Métiers du Cinéma pour l'Afrique, est une école ouverte pour faire découvrir de nouveaux métiers liés aux cinéma et qui peuvent intéresser notre jeunesse. La France emploie presque 38.000 personnes dans le domaine du cinéma et nous sommes sûr que le cinéma est pour l'avenir un pôle d'emploi au TOGO avec ses 62 métiers. Le festival mettra en avant l'importance de chacun de ces métiers. Il est temps que le TOGO se réveille pour ne pas laisser vacante cette place qui lui tend les bras. Soyons le pays des formations au cinéma.

Le FILMECA a besoin de soutien pour être et nous attendons des réactions positives de tous ceux qui ont été sollicités, même la Présidence de la République pour que le TOGO devienne le centre de formation pour les métiers du Cinéma. Les USA sont puissants parce que leur culture domine le monde, c'est par la culture qu'un peuple s'impose aux autres.

FI: Pourquoi Tchamba pour abriter cette rencontre professionnelle ?

EA : Nous avons pensé qu'il serait intéressant de faire voyager les participants à l'intérieur du pays, ceci pour leur permettre d'ouvrir leur esprit à autre chose. Et puis le choix de Tchamba a été simple pour nous, c'est le centre du TOGO et du centre on peut faire briller une idée.

FI : Quel est le profil des participants et qu'elles sont les modalités de participation?

EA: Les participants seront sélectionnés dans les écoles de cinéma et centres de formation au cinéma qui sont dans le pays et ceux qui vont s'inscrire sur le site du festival www.filmecca.com ; les moda-

lités, disons que c'est gratuit et tout est pris en charge par le festival pour cette 1ère édition.

FI: Quels sont les pays attendus ?

EA: Nous aurons la présence de nos frères béninois, ghanéens, ivoiriens, français, burkinabés, sénégalais.

FI: Quelle approche de solution pour un meilleur lendemain de la culture togolaise?

EA: Je pense que déjà l'Etat a commencé en prenant plus au sérieux la culture en mettant en place un Fond à cet effet. Mais cela ne suffit pas, il faut un effort important quant à la place de la culture dans le milieu scolaire. Nous en avons déjà fait l'expérience avec l'implantation des cellules de LIS pour Jeunes dans les écoles (NDA, LYTOKO, ST joseph...) ; nous pensons qu'il est important de revoir les taxes sur les outils informatiques et enfin les livres ne doivent pas être taxés pour en permettre un accès plus direct. Nous savons que c'est un manque à gagner pour l'État qui a besoin de toutes ces ressources, mais l'Etat gagnera des jeunes plus épanouis et plus cultivés. C'est une assurance pour le futur de notre pays.

La dernière chose c'est de rappeler aux sociétés de la place qu'en étant des partenaires ou sponsors d'évènement culturel, il y a des dispositions d'exonérations sur leurs impôts, alors qu'ils n'hésitent pas à aider les jeunes dans leurs projets. (rire)

FI: L'ultime combat d'Emerson AYIVOR

EA: Faire de la culture un outil de développement et nous avons assez d'expériences pour le faire si les moyens sont donnés ; il est dit : si vous travaillez dans le domaine qui vous passionne, vous n'aurez jamais travaillé de votre vie.

MOOV SUMMER TIME TO DANCE : MAITRE GIMS A REHAUSSÉ L'ÉCLAT DE LA FINALE

Ils étaient 24 groupes sur la ligne de départ le 16 Août dernier dans le cadre de la quatrième édition de concours de « Break dance ». Mais à l'arrivée, ils ne sont que 6 pour la finale qui s'est déroulée ce 06 septembre à la plage en face de l'hôtel de la Paix à Lomé.



Le groupe 'Style de Ouf', vainqueur de l'édition précédente a été détrôné cette année par le groupe 'Game Over', une décision fortement appréciée par le public. Free Dance, Avatar et Rock star arrivent respectivement 2ème, 3ème et 4ème position. Le vainqueur est reparti avec un chèque de deux millions de F CFA, la moitié de cette somme pour le second et 500 000 F CFA pour les autres. Cette finale très attendue par les jeunes gens a vu la participation de plusieurs artistes de renommée nationale et internationale. Il s'agit de la reine de la variété togolaise, Almok, Wilf Enigma du Benin, et le rappeur Français Maître Gims v... La miss Togo de cette année, Mlle Gaëlle Akou Yayra Adzoh a également

fait acte de présence.

Ce panel d'artistes a offert un concert géant au public qui a fait massivement le déplacement. Ce dernier qui se produit pour la dixième fois sur une scène togolaise a parcouru le répertoire de son nouvel 'Pilule Bleue, Pilule rouge'. Malgré l'heure tardive à laquelle le concert a pris fin, la marée de mélomanes avaient de la peine à quitter. Par ailleurs, comme elle en a l'habitude, la société de téléphonie mobile 'Moov Togo' a fait gagné plusieurs lots (sac à dos, casquette, t-shirt, porte clé, ...) à l'effigie de la compagnie et une tablette. Maître Gims se produisait pour la première fois sur une scène africaine depuis la sortie de son album Pilule Bleue, Pilule rouge'.



SAHAM
Assurance



vous offre **Gratuitement** une
Assistance Automobile
en cas **d'accident** et de **panne**

- ... Aide à l'établissement du constat amiable
- ... Remorquage
- ... Véhicule de remplacement



22-22-93-64 / 65 / 66
www.sahamassurance.com



SAHAM
Assistance

Sous le Très Haut Patronage de **S. E. Faure Essozimna GNASSINGBE**,
Président de la République Togolaise



L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle
célèbre la 16^e édition de la journée africaine
de la technologie et de la propriété intellectuelle



THEME:
**« PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
ET COMPÉTITIVITÉ DE L'AFRIQUE »**

LOME

12 - 13 septembre 2015

Temps forts de la célébration

- ▶ Table ronde sur le thème de la journée
- ▶ Pose de la première pierre du Centre de Documentation en Propriété Intellectuelle de Lomé
- ▶ Caravane de sensibilisation sur la propriété intellectuelle
- ▶ Activités Sportives
- ▶ Jeux-concours avec de nombreux lots à gagner

OAPI. Plus de 50 ans au service du développement de l'Afrique



www.oapi.int